

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, le ministre en question s'est dit prêt à comparaître devant les commissions McDonald et Keable. Il est bien prêt à témoigner devant ces deux organismes qui s'efforcent de faire la lumière sur cette affaire. En ce qui concerne la déclaration du député, pour autant que je sache, le ministre de la Consommation et des Corporations n'a pas refusé de comparaître devant le comité; il a seulement exprimé des doutes et des réserves. En fait, il y a pas mal de contradictions dans la presse sur ce qu'il a dit.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LES MOTIFS DE LA TENTATIVE D'ÉTOUFFEMENT DE LA COMMISSION KEABLE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le vice-premier ministre pourrait-il maintenant dire à la Chambre, compte tenu de sa dernière réponse, pourquoi le gouvernement, qui dispose de tant de sources et de moyens d'information, a essayé d'empêcher la commission de découvrir la vérité, de sorte que le camouflage se poursuit encore?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général a déjà énoncé très clairement les raisons qui ont motivé l'intervention du gouvernement dans l'enquête Keable.

* * *

● (1442)

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

ON DEMANDE POURQUOI LE MINISTRE N'UTILISE PAS RADIO-CANADA POUR LES ANNONCES PUBLICITAIRES

M. Jacques-L. Trudel (Montréal-Bourassa): Monsieur le président, j'aimerais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Depuis quelque temps, monsieur le président, dans les media d'information privés à Montréal, soit à la télévision, à la radio ou dans les journaux, nous voyons des annonces publicitaires à l'effet que son ministère veut aider Montréal, qui est le moteur économique de la province, pour ainsi aider toute la province. La question que je veux lui poser est celle-ci: Il me semble étrange que seuls les réseaux privés des media d'information dans la région de Montréal diffusent ces annonces publicitaires. Je me demande pourquoi son ministère néglige de faire diffuser les mêmes annonces publicitaires par le réseau d'État, soit Radio-Canada.

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur le président, je reconnais que nous avons cette campagne de publicité afin de promouvoir le programme d'aide pour la région de la zone spéciale de Montréal. Nous avons offert à Radio-Canada de participer à cette campagne de publicité, mais malheureusement, pour des raisons qu'il nous semble difficile d'accepter, Radio-Canada a cru bon de décliner notre campagne de publicité, et à cause de cela, bien sûr, malheureusement, cette campagne n'a pas cours

Questions orales

par le medium très important qu'est Radio-Canada, à la télévision ou à la radio. Heureusement, les autres media d'information, eux, ont jugé que ce programme était valable, et ils ont accepté de le faire passer sur les ondes non seulement de la radio et de la télévision, mais également dans tous les media d'information écrits.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA POSSIBILITÉ D'UNE ENQUÊTE SUR LES RELATIONS OUVRIÈRES-PATRONALES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Au cours de la fin de semaine, il a été question au moins une fois à la radio que le gouvernement crée une commission ou institue une enquête sur l'état général des relations ouvrières patronales. Le ministre peut-il confirmer ou nier cette nouvelle ou encore la préciser, le cas échéant?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Non, monsieur l'Orateur. Puisque le député m'a prévenu de sa question, je me suis renseigné un peu sur cette nouvelle. On a parlé de la création d'une commission industrielle dans le cadre du code du travail, qui serait chargée d'étudier certaines questions de licenciement dans les entreprises relevant du gouvernement fédéral. Cette nouvelle découlait d'une déclaration d'un fonctionnaire du ministère du Travail. Il en est en effet question. Un bon nombre des syndicats des cheminots réclament une enquête sur les licenciements. Nous avons décidé d'examiner la question, plus précisément les informations qu'on pourrait obtenir des entreprises en cause. C'est donc un projet que l'on est en train d'étudier.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de sa réponse. Est-il en mesure de nous dire maintenant quand cette enquête aura lieu? Devra-t-elle attendre encore quelques mois ou son ministère entend-il y donner suite immédiatement.

M. Munro (Hamilton-Est): Non, monsieur l'Orateur. Elle fait partie de nos préoccupations immédiates.

* * *

L'ÉNERGIE

LE GAZODUC DU NORD—L'ABSENCE PRÉSUMÉE DE GARANTIES QUANT À LA PARTICIPATION CANADIENNE À LA CONSTRUCTION

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais une couple de questions à poser au président du Conseil privé à propos du pipe-line. Alors que j'écoutais le ministre, je l'ai entendu utiliser les mots suivants: «Nous croyons être protégés»; «optimisés» et «nous allons peut-être présenter un projet de loi nous permettant d'assurer le contrôle». J'ai examiné l'accord signé par le président du Conseil privé au nom de notre gouvernement et par son homologue américain, et je n'ai pas trouvé de garanties protégeant les intérêts canadiens. C'est un mot qu'on a oublié. Existence-ils des garanties dans cet accord?